

## Droit constitutionnel : régime de Vichy

Par **Justine\_M**, le **24/02/2014** à **21:22**

Bonsoir à tous !

Voilà, j'ai une dissertation exposé à faire sur le thème du Régime de Vichy, et la question qu'on nous pose est : Le régime de Vichy était-il légal ?

Alors, oui non, d'accord pour la controverse, seulement voilà je ne trouve rien. J'ai fait un début de plan avec mes 2 camarades, mais manuels et internet ne nous ont pas beaucoup aidé.. Ne parlons pas du plan. Nous avons discuté avec une ancienne chargée de td qui nous a un peu éclairé, dans le sens où elle nous a dit de partir sur un plan théorie/pratique. Pour le plan ça donne ça :

I.Le régime de vichy présumé légal

A) pour

B)contre

II.Le régime de vichy : une pratique controversée

A)pour

B)contre

Seulement je le trouve léger. Je ne sais pas,j'ai l'impression que les titres sont trop générales, enfin que quelque chose ne va pas. Alors merci de m'aider avec votre regard critique!!!!

Par **Thibault**, le **25/02/2014** à **17:02**

L'orientation du plan est plutôt bonne.

L'idée dans ce genre de sujet, est de montrer comment, même dans un régime constitutionnel bien balisé et bien démocratique, tout peut basculer... une assemblée vote les pleins pouvoirs à une personne, et ça part en vrille...

Un parallèle est possible avec l'exemple d'Hitler qui a conquis tous les grades de l'Etat de manière (relativement) légale: c'est ce qui s'appelle retourner le système contre lui, du moins profiter de ses éventuelles défaillances.

Il s'agit de constater également, comme tu le fais, que sur le papier, on s'esbigne à chercher le régime idéal et que... en pratique il n'existe pas car plusieurs exemples montrent qu'on peut toujours le retourner, en fonction des circonstances.

Ta réflexion est la bonne, adopte un raisonnement juridique, mais aussi politique, sans convenance aucune pour un côté ou l'autre (diabolisation du régime de Vichy qui empêche

souvent une réflexion de fond).

De même, consultez des ouvrages, notamment le droit constitutionnel de M. Troper, qui est à jour et une référence en la matière.

Bon courage !